

FONDATION DE L'EAU DU QUÉBEC
PROCÈS-VERBAL

Rencontre Assemblée de fondation de la Fondation de l'eau du Québec

Date 7 octobre 2011

Endroit Hôtel le Grand Lodge, Mont-Tremblant
Salle Bellevue

Heure 17h00-18h10

**Administrateurs
présents** François Lajoie, administrateur
Sébastien Duchesne, administrateur
Anselme Gagné, administrateur
Jean Landry, administrateur
Marie-Claude Leclerc, administratrice

**Représentants
des OBV** Chantal d'Auteuil, OBVBM
Johanne Bérubé, OBVBM
Larry Bernier, SAMBA
Gilles Brochu, GROBEC
Nicolas Hamelin, OBV Capitale
Nancy Dionne, OBV Capitale
Patricia Turmel, OBV Capitale
Michel Leclerc, OBV-CM
Geneviève Audet, SCABRIC
Félix Blackburn, SCABRIC
Audrey de Bonneville, OBVCS
Marc Fafard, OBVD
Michel Chouinard, CEGS
Marie-Hélène Cauchon, OBVHCN
Antoine Bourke, CBJC
Aline Gagnon, OBVLSJ
Tommy Tremblay, OBVLSJ
Nathalie Sarault, OBVRLY
Louis Allard, OBVRLY
Cindy Provencher, OBVRLY
Normand Bissonnette, OBVM
Dominic Francoeur, OBVM
Michel Lambert, AGIR M
Mireille Chalifour, OBVMR
Elsa Dufresne-Arbique, COBAMIL

Denise Cloutier, COBAMIL
Julie Drolet, COBAMIL
Caroll McDuff, COPERNIC
Isabelle Marcoux, ABRINORD
Anselme Gagné, OBVNEBSTL
Maxime Gendron, OBVNEBSTL
Marco Bondu, OBVS
Daniel Desgagné, OBVS
Jean-François Ricard, CAPSA
Armor Dufour, OBVFSJ
Michel Grégoire, OBVFSJ
Sylvain Michon, OBVY
Catherine Ferland-Blanchet, AGIR D
Denis Bergeron, AGIR D
Jean-Éric Turcotte, SSL

**Personnes
ressources**

Jean-Paul Raïche, ROBVQ
Marie-Hélène Gendron, ROBVQ
Emmanuelle Bouchard-Bastien, ROBVQ
Caroline Gagné, ROBVQ
Guillaume Bourgetm ROBVQ
Antoine Verville, ROBVQ

Ordre du jour proposé

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination président d'assemblée et secrétaire d'assemblée
4. Vérification du quorum
5. Historique de la Fondation
6. Adoption des règlements généraux
7. Membres nommés par le ROBVQ
8. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la rencontre

Monsieur Raïche ouvre la rencontre et remercie les personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

La nomination du président et secrétaire d'assemblée est ajoutée à l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Proposeur: Armor Dufour

Appuyeur: Sébastien Duchesne

Adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-02

**Nomination d'une secrétaire et d'un
président d'assemblée**

Il est résolu de nommer monsieur Jean-Paul Raïche et madame Marie-Claude Leclerc à titre de président et secrétaire d'assemblée.

Proposeur: Jean Landry

Appuyeur: Anselme Gagné

Adoptée à l'unanimité

3. Vérification du quorum

Tous les administrateurs provisoires de la Corporation sont présents, de même que quarante (40) représentants des OBV.

4. Historique de la fondation

Monsieur Raïche explique que les lettres patentes ont été obtenues en 2004 et lit les objets des lettres patentes. Il nomme les administrateurs provisoires de la Fondation: Anselme Gagné, François Lajoie, Sébastien Duchesne, Jean Landry, Marie-Claude Leclerc et Robin Doré qui a quitté à la dernière rencontre du comité provisoire.

5. Adoption des règlements généraux

Les règlements généraux ont été élaborés par les administrateurs provisoires. Le président d'assemblée explique certains éléments des règlements généraux, par bloc.

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-03

Proposition d'amendement, art. 7

La Corporation a pour mission de recueillir les fonds lui permettant de soutenir financièrement la réalisation des actions découlant des plans directeurs de l'eau des

FONDATION DE L'EAU DU QUÉBEC PROCÈS-VERBAL

organismes de bassins versants et autres projets et programmes présentés par les organismes de bassins versants et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec en lien avec la gestion **intégrée** de l'eau.

Proposeur: Claude Brochu

Appuyeur: Carol McDuff

Adoptée à l'unanimité

Le vote n'est pas demandé.

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-04

Proposition d'amendement, art. 22

À toute assemblée générale des membres, le quorum est composé du 1/5 des membres réguliers ou d'un minimum de 5 **pour la première année et qu'il soit ensuite fixé à 10 pour les années subséquentes**. À défaut d'atteindre ce quorum, une réunion subséquente est convoquée à une date ultérieure et les personnes présentes forment alors le quorum.

Proposeur: Nicolas Hamelin

Appuyeur: Geneviève Audet

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-05

Proposition d'amendement, art. 27

Sous réserve des dispositions des Lettres Patentes de la Corporation, les affaires de cette dernière sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) personnes à raison de deux (2) administrateurs du ROBVQ, deux (2) personnes élues parmi les représentants des OBV, membres du ROBVQ, et de quatre (4) délégués externes au ROBVQ, nommés par le conseil d'administration de la Fondation, chacun provenant de secteurs diversifiés, tels que : communautaire, financier, municipale, économie, industriel, culturel, scientifique, institutionnel, **éducatif-scolaire** et autres.

Proposeur: Nicolas Hamelin

Appuyeur: Geneviève Audet

Adoptée à l'unanimité

Question concernant les personnes qui peuvent être présentes à l'assemblée générale annuelle. Il est possible qu'un organisme, comme un OBV, soit représenté par un grand nombre de représentants à titre individuel.

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-06

Proposition d'amendement, art. 54

Tout administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts entre son intérêt personnel et son obligation d'administrateur.

De plus, lors des délibérations, il doit dénoncer à la Corporation tout intérêt qu'il possède dans une entreprise ou dans une personne morale susceptible de le placer en conflit d'intérêts ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre elle, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur. Cette **déclaration** d'intérêt est consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration ou à la résolution tenant lieu de réunion.

Il doit en outre s'abstenir de voter sur le sujet et même se retirer de la séance pour la durée des délibérations relatives à ce sujet.

Proposeur: Michel Leclerc

Appuyeur: Denise Cloutier

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-07

Proposition d'amendement, art. 56

Le conseil d'administration doit se doter d'un Code de déontologie **et tous les administrateurs doivent y adhérer.**

Proposeur: Denise Cloutier

Appuyeur: Marc Fafard

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-08

Proposition d'amendement, art. 58

À chaque assemblée générale annuelle, les membres nomment, par voie de résolution, un comptable chargé de l'**examen d'audit** de la Corporation.

Proposeur: Normand Bissonnette

Appuyeur: Chantal d'Auteuil

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1-07-10-2011-09

Règlements généraux

Il est résolu d'adopter les règlements généraux tels que modifiés.

Proposeur: Anselme Gagné

Appuyeur: Jean Landry

Adoptée à l'unanimité

6. Nomination des représentants du ROBVQ et des OBV

a) ROBVQ

Le conseil d'administration du ROBVQ a nommé ses deux représentants par résolution. Les représentants du ROBVQ au conseil d'administration de la Fondation seront Jean-Paul Raïche et Anselme Gagné.

b) OBV

Le président invite l'assemblée à proposer des administrateurs.

Larry Bernier propose Sébastien Duchesne- refuse

Armor Dufour propose Jean Landry- accepte

Normand Bissonnette propose François Lajoie - accepte

Messieurs Jean Landry et François Lajoie sont nommés administrateurs de la Fondation.

11. Varia

Un numéro de charité sera demandé dès que le conseil d'administration de la Fondation le jugera à propos.

12. Clôture de la rencontre

Aline Gagnon propose la levée de l'assemblée, 18h10.

Rédigé par Marie-Claude Leclerc

Directrice-générale

7 octobre 2011